



# Bilan épisode pollué du 25 mars au 7 avril 2013



**ANNEE 2013**

[www.air-rhonealpes.fr](http://www.air-rhonealpes.fr)



**Diffusion : avril 2013**

Siège social : 3 allée des Sorbiers – 69500 BRON

Tel : 09 72 26 48 90 - Fax : 09 72 15 65 64

[contact@air-rhonealpes.fr](mailto:contact@air-rhonealpes.fr)





## Début le l'épisode pollué : le 25 mars 2013 Fin de l'épisode pollué : le 7 avril 2013



En cas de pointe de pollution ou de risque important, un dispositif préfectoral de lutte comportant deux niveaux est mis en place.

Au niveau d'**information**, des recommandations sanitaires et comportementales sont préconisées.

Au niveau d'**alerte**, des mesures d'urgence de restriction des activités polluantes doivent être obligatoirement respectées.

### INFORMATIONS CLES

**Polluant à l'origine de l'épisode : Particules en suspension.**

**Durée de l'épisode : 14 jours**

**Zones les plus impactées : Ensemble de la région Rhône-Alpes.**

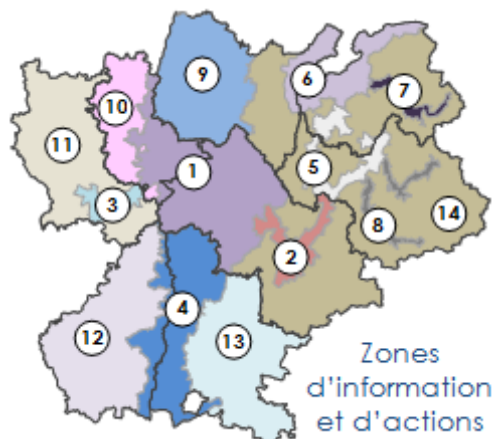
#### Origine de l'épisode :

- Des conditions météorologiques favorisant l'import de polluants émis sur d'autres territoires, l'accumulation de ces polluants, la formation d'aérosols secondaires (quelques périodes ensoleillées permettant les réactions photochimiques, mais également froid et humidité permettant la condensation)
- Des émissions par le chauffage (chauffage bois individuel beaucoup utilisé dans les "inter saisons" fraîches)
- La surémission de composés azotés (et organiques) par les épandages agricoles

#### Zonage de la région Rhône-Alpes :

Le territoire de la région Rhône-Alpes est divisé en 14 zones ayant chacune ses caractéristiques propres en terme de qualité de l'air.

N°	Zones	Départements
1	Bassin lyonnais et nord isère	38, 69
2	Bassin grenoblois	38
3	Bassin stéphanois	42
4	Vallée du Rhône	26, 07
5	Zone urbaine des Pays de Savoie	73, 74
6	Bassin lémanique	01, 74
7	Vallée de l'Arve	74
8	Vallées Maurienne Tarentaise	73
9	Ouest ain	1
10	Zone des coteaux	69
11	Contreforts du Massif Central	42
12	Ouest ardèche	7
13	Est Drôme	26
14	Zone alpine	38, 01, 73, 74



## CHRONOLOGIE DES DISPOSITIFS PREFECTORAUX

[Lien vers l'historique des dispositifs](#)

Zones	25/03/2013	26/03/2013	27/03/2013	28/03/2013	29/03/2013	30/03/2013	31/03/2013
Bassin lyonnais et nord isère	Information 61	Information 58	Alerte 61	Aucun 59	Information 67	Aucun 39	Aucun 54
Bassin grenoblois	Information 40	Information 55	Alerte 41	Aucun 26	Aucun 33	Aucun 20	Aucun 35
Bassin stéphanois	Information 58	Information 56	Alerte 58	Aucun 46	Aucun 53	Aucun 14	Aucun 48
Vallée du Rhône	Information 58	Information 53	Alerte 49	Aucun 24	Aucun 49	Aucun 32	Aucun 56
Zone urbaine des Pays de Savoie	Information 70	Alerte 69	Alerte 50	Aucun 23	Aucun 21	Aucun 23	Aucun 33
Bassin lémanique	Information 56	Alerte 45	Alerte 49	Information 39	Aucun 28	Aucun 21	Aucun 28
Vallée de l'Arve	Information 41	Alerte 47	Alerte 31	Aucun 36	Aucun 23	Aucun 18	Aucun 19
Vallées Maurienne Tarentaise	Information 49	Information 44	Alerte 29	Aucun 26	Aucun 17	Aucun 10	Aucun 11
Ouest ain	Information 53	Information 51	Alerte 52	Aucun 49	Information 59	Aucun 34	Aucun 55
Zone des coteaux	Aucun ND	Aucun ND	Alerte ND	Aucun ND	Aucun ND	Aucun ND	Aucun ND
Contreforts du Massif Central	Aucun 44	Information 50	Alerte 43	Aucun 50	Aucun 44	Aucun 25	Aucun 53
Ouest ardèche	Aucun ND	Aucun ND	Alerte ND	Aucun ND	Aucun ND	Aucun ND	Aucun ND
Est Drôme	Aucun 28	Aucun 30	Alerte 26	Aucun 12	Aucun 14	Aucun 8	Aucun 31
Zone alpine	Aucun ND	Aucun ND	Alerte ND	Aucun ND	Aucun ND	Aucun ND	Aucun ND

Zones	01/04/2013	02/04/2013	03/04/2013	04/04/2013	05/04/2013	06/04/2013	07/04/2013
Bassin lyonnais et nord isère	Information 59	Alerte 57	Alerte 56	Alerte 60	Aucun 31	Aucun 46	Aucun 38
Bassin grenoblois	Aucun 41	Aucun 39	Aucun 47	Aucun 63	Information 49	Aucun 53	Information 53
Bassin stéphanois	Aucun 53	Aucun 51	Aucun 48	Aucun 48	Aucun 21	Aucun 44	Aucun 36
Vallée du Rhône	Information 75	Alerte 48	Information 42	Aucun 32	Aucun 25	Aucun 46	Aucun 38
Zone urbaine des Pays de Savoie	Information 43	Information 40	Information 51	Information 60	Alerte 57	Aucun 53	Alerte 50
Bassin lémanique	Aucun 42	Aucun 37	Aucun ND	Aucun 54	Information 64	Alerte 60	Alerte 45
Vallée de l'Arve	Aucun 34	Aucun 40	Aucun 50	Aucun 58	Information 61	Alerte 57	Alerte 53
Vallées Maurienne Tarentaise	Aucun 14	Aucun 21	Aucun 40	Aucun 49	Information 48	Aucun 38	Information 48
Ouest ain	Information 53	Alerte 47	Information 48	Information 51	Aucun 35	Aucun 43	Aucun 33
Zone des coteaux	Aucun ND	Aucun ND	Aucun ND	Aucun ND	Aucun ND	Aucun ND	Aucun ND
Contreforts du Massif Central	Aucun 43	Aucun 41	Aucun 42	Aucun 39	Aucun 29	Aucun 41	Aucun 28
Ouest ardèche	Aucun ND	Aucun ND	Aucun ND	Aucun ND	Aucun ND	Aucun ND	Aucun ND
Est Drôme	Aucun 38	Aucun 20	Aucun 29	Aucun 20	Aucun 15	Aucun 41	Aucun 40
Zone alpine	Aucun ND	Aucun ND	Aucun ND	Aucun ND	Aucun ND	Aucun ND	Aucun ND

Légende :

Dispositif	Aucun / Information / Alerte
Teneur en particules ( $\mu\text{g}/\text{m}^3$ )	xx
ND = Non défini car pas de mesure de particules dans la zone	

Outre les recommandations sanitaires et comportementales adressées à la population lors d'un dispositif d'information, des mesures d'urgence ont été mises en œuvre le 27 mars sur l'ensemble de la Région, pour une durée d'un jour. Ce sont principalement les rejets liés au trafic routier et aux industries qui ont été visés :

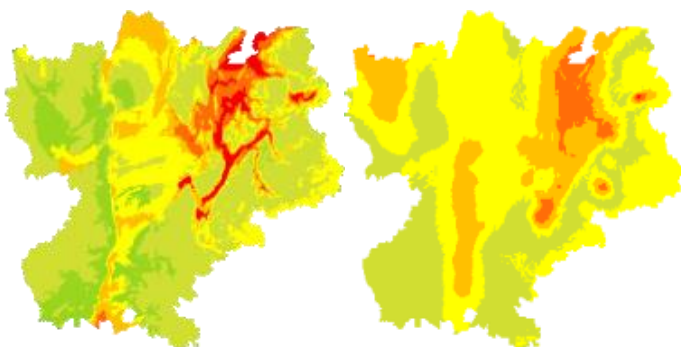
- réduction de 20 km/h de la limitation de vitesse autorisée sur les axes pour lesquels la vitesse maximale est habituellement supérieure à 50 km/h (autoroutes, voies rapides, routes départementales,...)
- consignes strictes auprès des établissements industriels : renforcement de la surveillance des dispositifs de mesures et de traitement des émissions atmosphériques ; priorité donnée à l'utilisation du gaz naturel, à la place du fuel lourd et du charbon ; report de toute activité qui pourrait générer des émissions de particules ; mise à l'arrêt des équipements en cas de défaillance des dispositifs d'épuration des gaz

Des consignes visant à limiter l'usage des chauffages individuels au bois ont également été données.



06/04/2013

07/04/2013

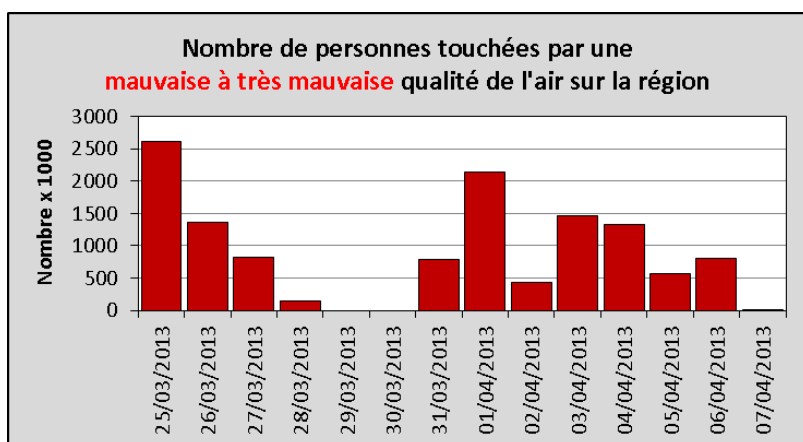


Les journées du 25, 26 mars et 1<sup>er</sup>, 3 et 4 avril ont été les plus touchées. La journée du 26 mars, le dispositif a été étendu au niveau d'alerte à l'ensemble de la région sur la journée.

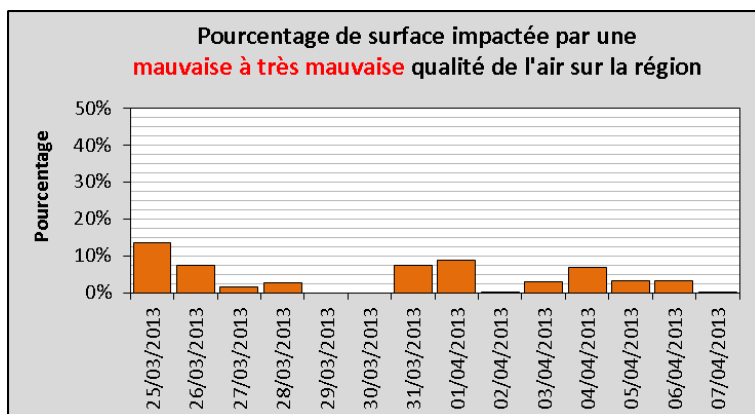
Le seuil d'alerte ( $80 \mu\text{g}/\text{m}^3$  en moyenne journalière) n'a jamais été franchi au cours de cet épisode.

### IMPACT DE CET EPISODE SUR LES TERRITOIRES ET LA POPULATION

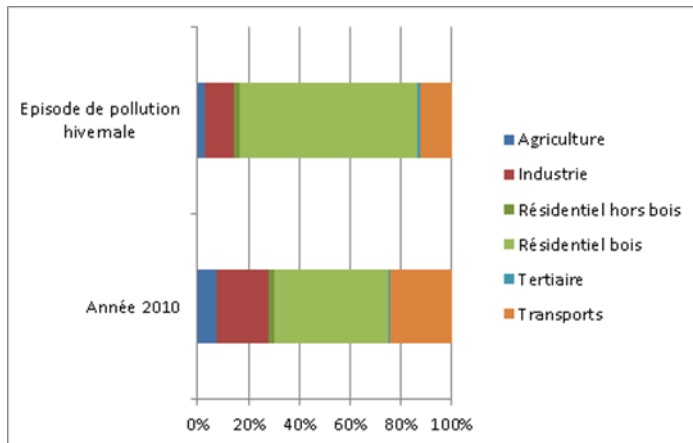
Le nombre de personnes subissant une qualité de l'air "**Mauvaise à Très Mauvaise**" sur l'ensemble de la région était maximum le 25/03/2013 avec plus de 2,5 millions de personnes touchées.



Le pourcentage de surface impactée par une qualité de l'air "**Mauvaise à Très Mauvaise**" sur l'ensemble de la région était au maximum d'environ 15% le 25/03/2013.



## ORIGINE DES PARTICULES EN SUSPENSION EN RHONE-ALPES



## BILAN DES ACTIVATIONS DES DISPOSITIFS PREFECTORAUX ET DES DEPASSEMENTS DE SEUIL PAR ZONE DEPUIS LE DEBUT DE L'ANNEE 2013

